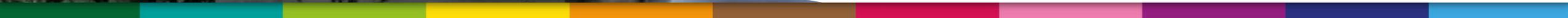
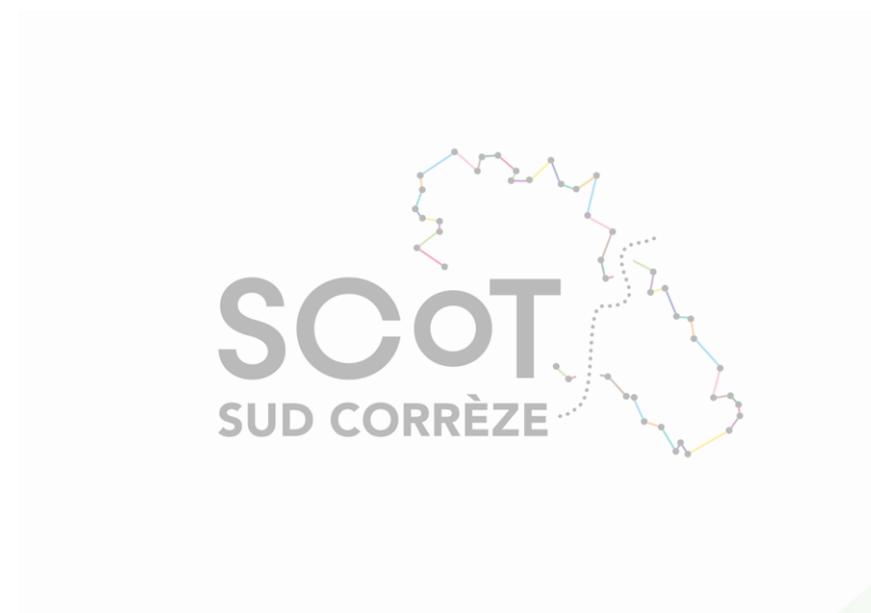
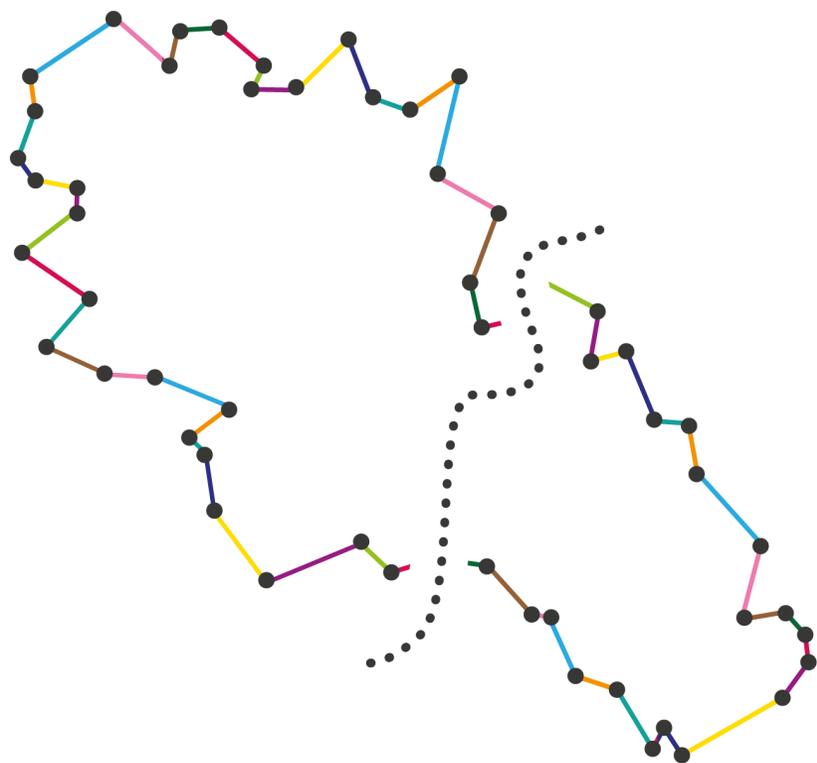


Réunion publique sur le
Projet d'Aménagement
Stratégique
18/11/2024



Qu'est ce qu'un SCoT ?



VOUS AVEZ DIT SCoT ?

Document d'urbanisme et de planification de l'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années

Il vise à planifier et organiser le développement d'un territoire

Il intègre des orientations stratégiques pour le développement économique, social, environnemental et urbain du territoire

Il assure la coordination des politiques publiques d'aménagement, d'urbanisme, de logement, de transport, d'environnement, etc



Composition d'un SCoT

Diagnostic et Etat Initial de l'Environnement

Quels enjeux ?

Projet d'Aménagement Stratégique

Quel projet pour le territoire ?

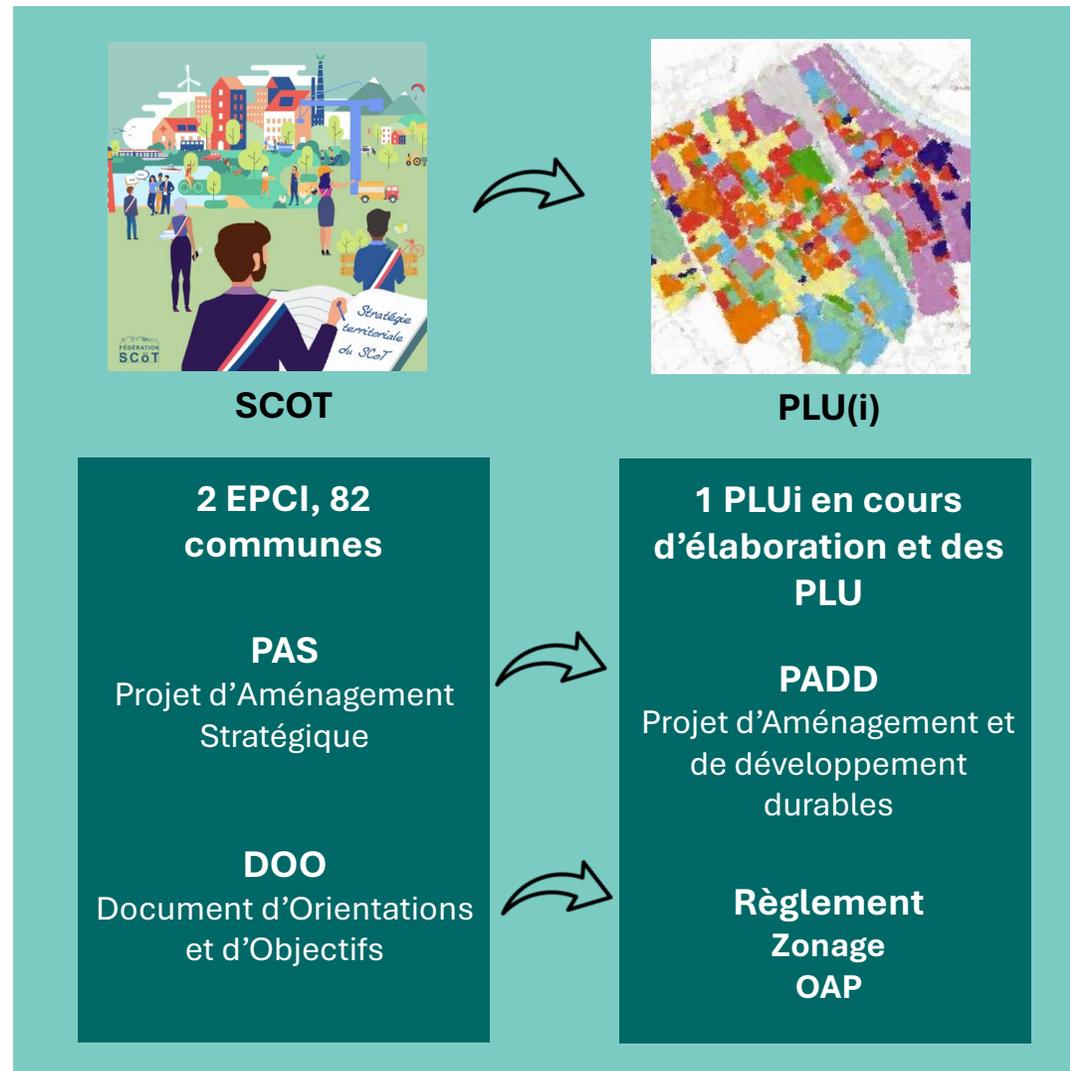
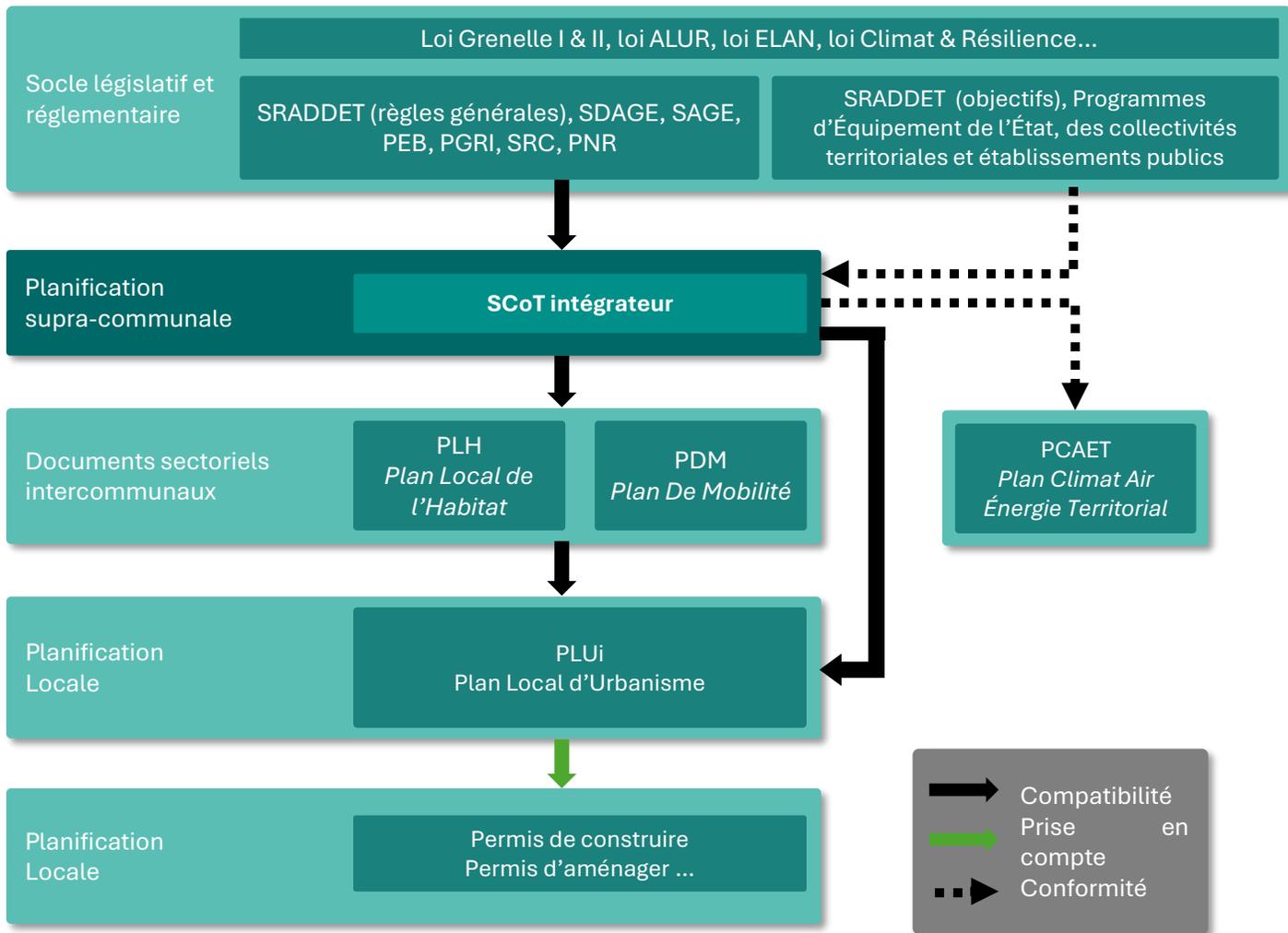
Document d'Orientation et d'Objectifs

Quelle feuille de route ?

VOUS AVEZ DIT SCOT ET PLU ?

Une fois approuvé, le **SCOT** devient un document opposable.

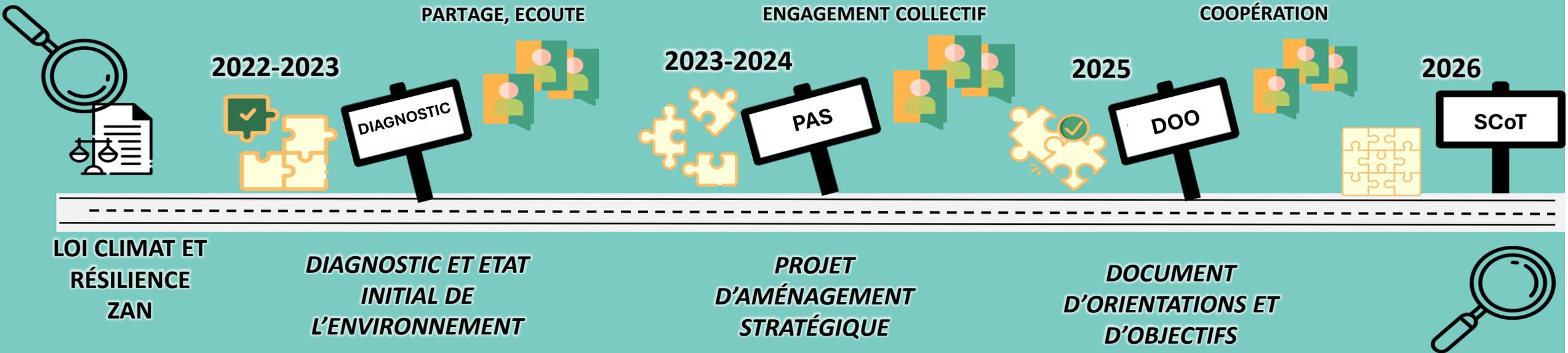
Cela signifie qu'il a une valeur juridique et que les documents d'urbanisme locaux (comme les **PLUi**) doivent être compatibles avec ses orientations.



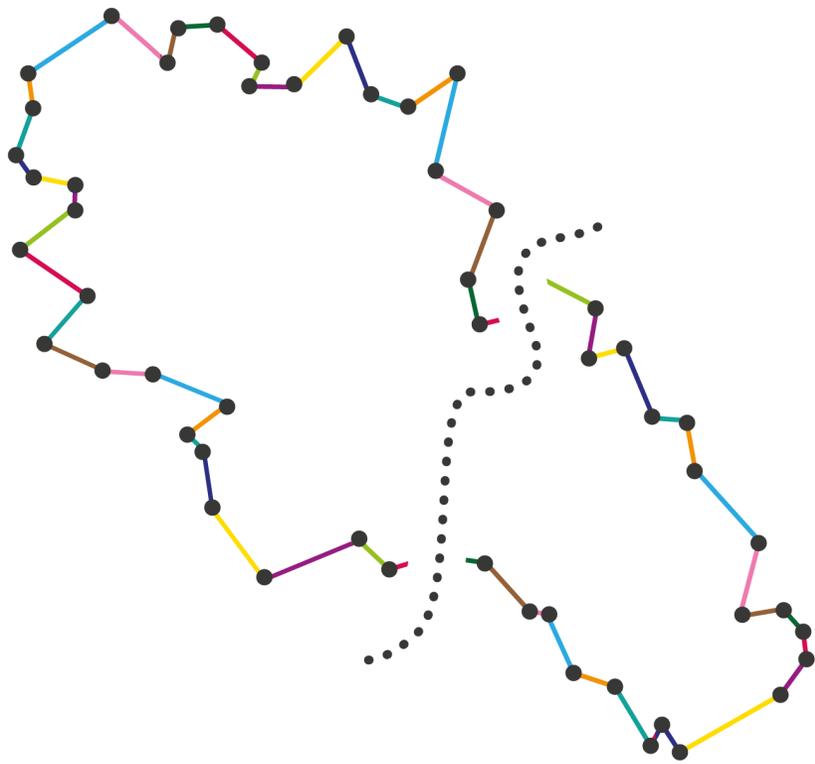
PEB : Plan d'Exposition au Bruit
 PGRI : Plan de Gestion des Risques d'Inondation
 SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
 SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
 SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
 SRC : Schéma Régional des Carrières



LE SCOT SUD CORRÈZE

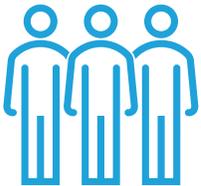


Le Diagnostic et les Enjeux du Sud Corrèze





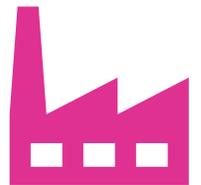
82 communes sur 119 841 ha
dont 60 % de surfaces agricoles, 6%
d'espaces artificialisés, et 34 % de
forêts et milieux semi-ouverts (CLC)



121 166 habitants, (45,6 ans
d'âge moyen) dont 52 912 actifs



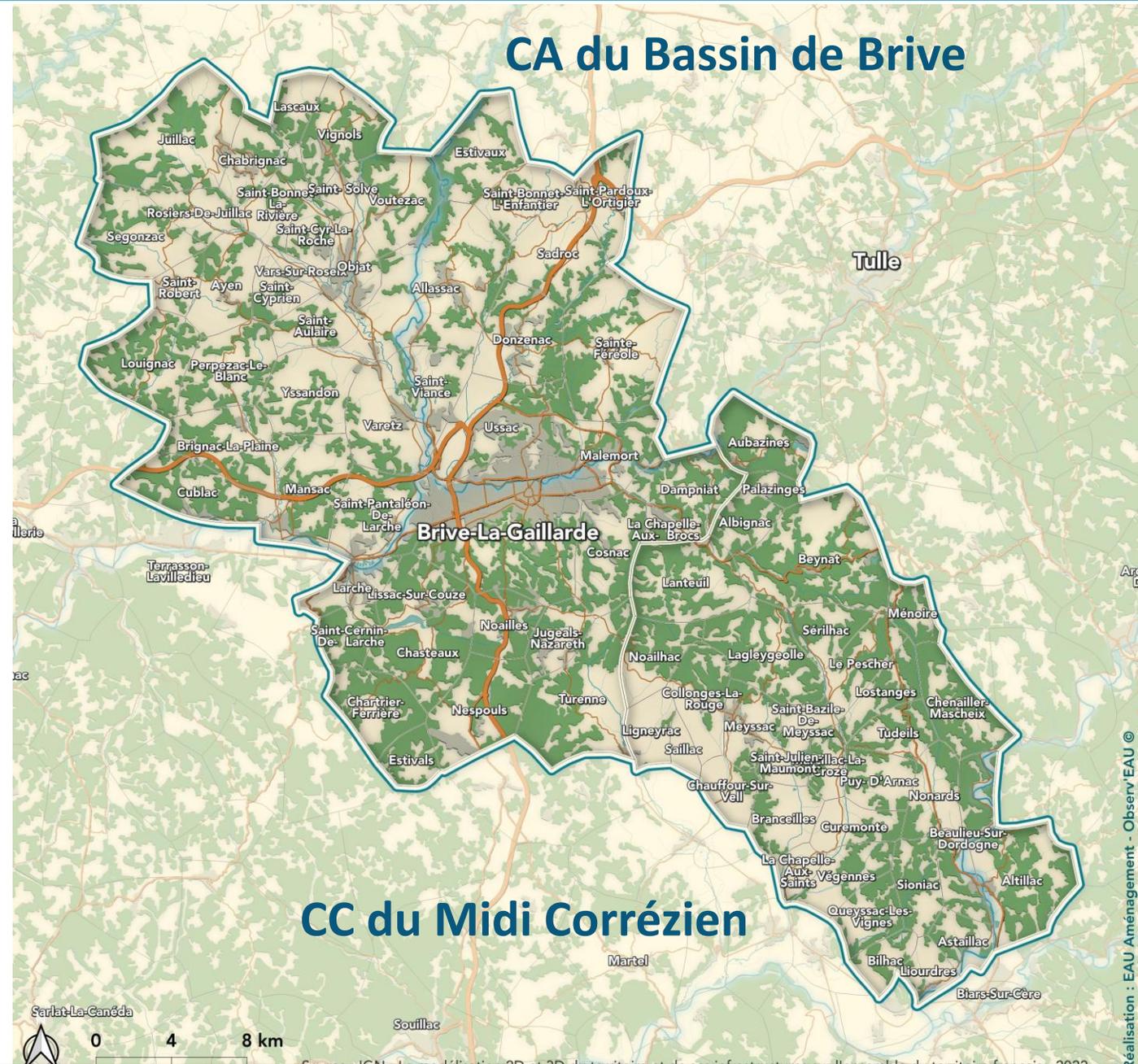
71 969 logements, dont 9 %
de résidences secondaires et 10%
de logements vacants



48 452 emplois, dont 14 % dans
l'industrie & 3 % agricoles



1 273 exploitations
agricoles, **50 798 ha de**
surface agricole utilisée



UNE IDENTITÉ ÉCONOMIQUE CARACTÉRISTIQUE



Un territoire actif et une destination économique reconnue

- 47 805 emplois en 2020 pour 47 953 actifs occupés
- 14% des emplois du SCoT sont dans le secteur industriel
- Des activités sur des secteurs identifiés : l'agroalimentaire, l'armement, la mécanique-électronique, les cosmétiques-biotechnologies, ou encore le transport-logistique



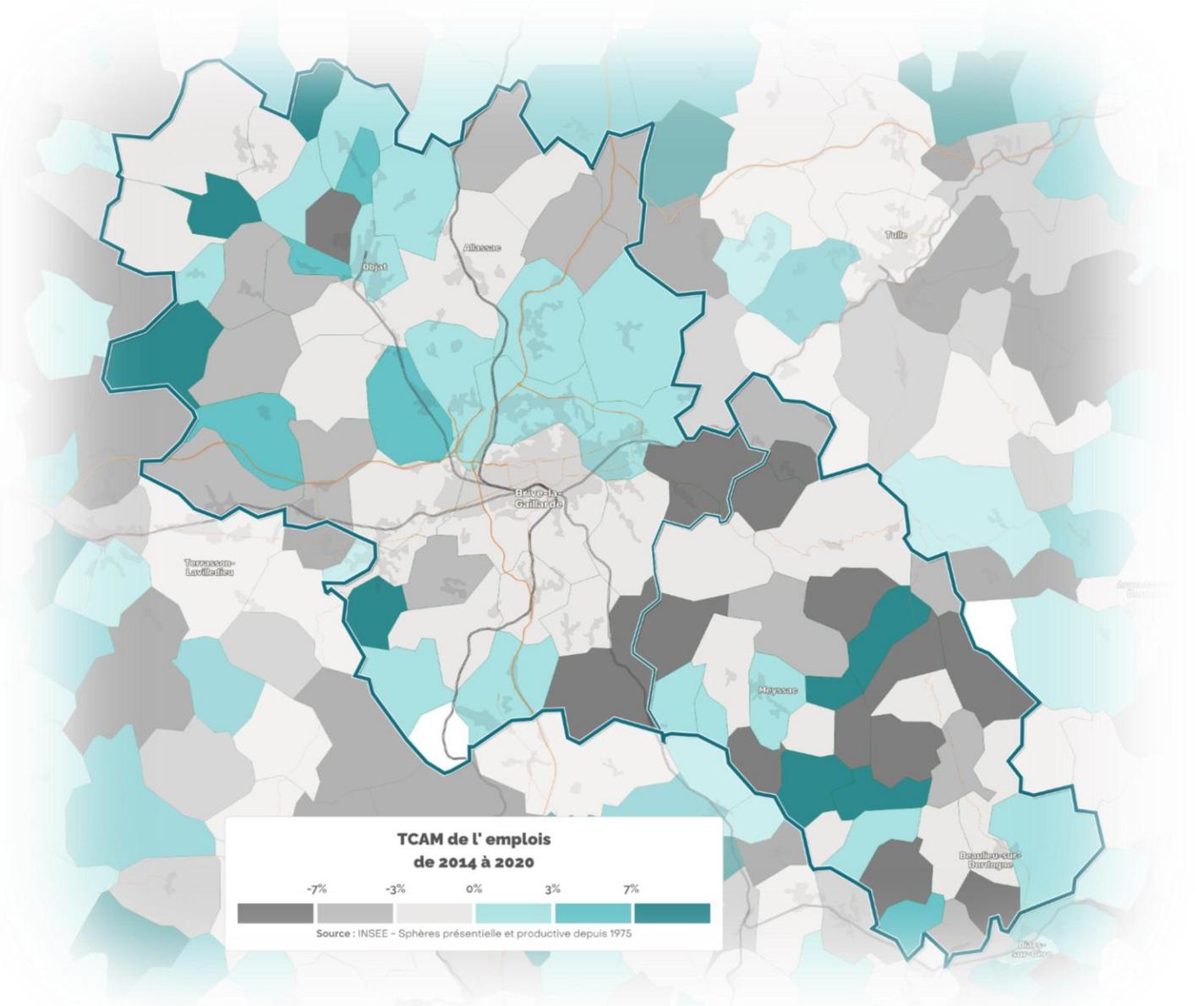
Une place importante de l'agriculture sur le territoire

- 60 % du territoire utilisé pour l'agriculture (49 % à l'échelle du département)
- La filière traditionnelle de l'élevage en régression, mais une forte proportion des productions sous signe de qualité
- Nombre d'exploitations en baisse, mais la taille moyenne augmente

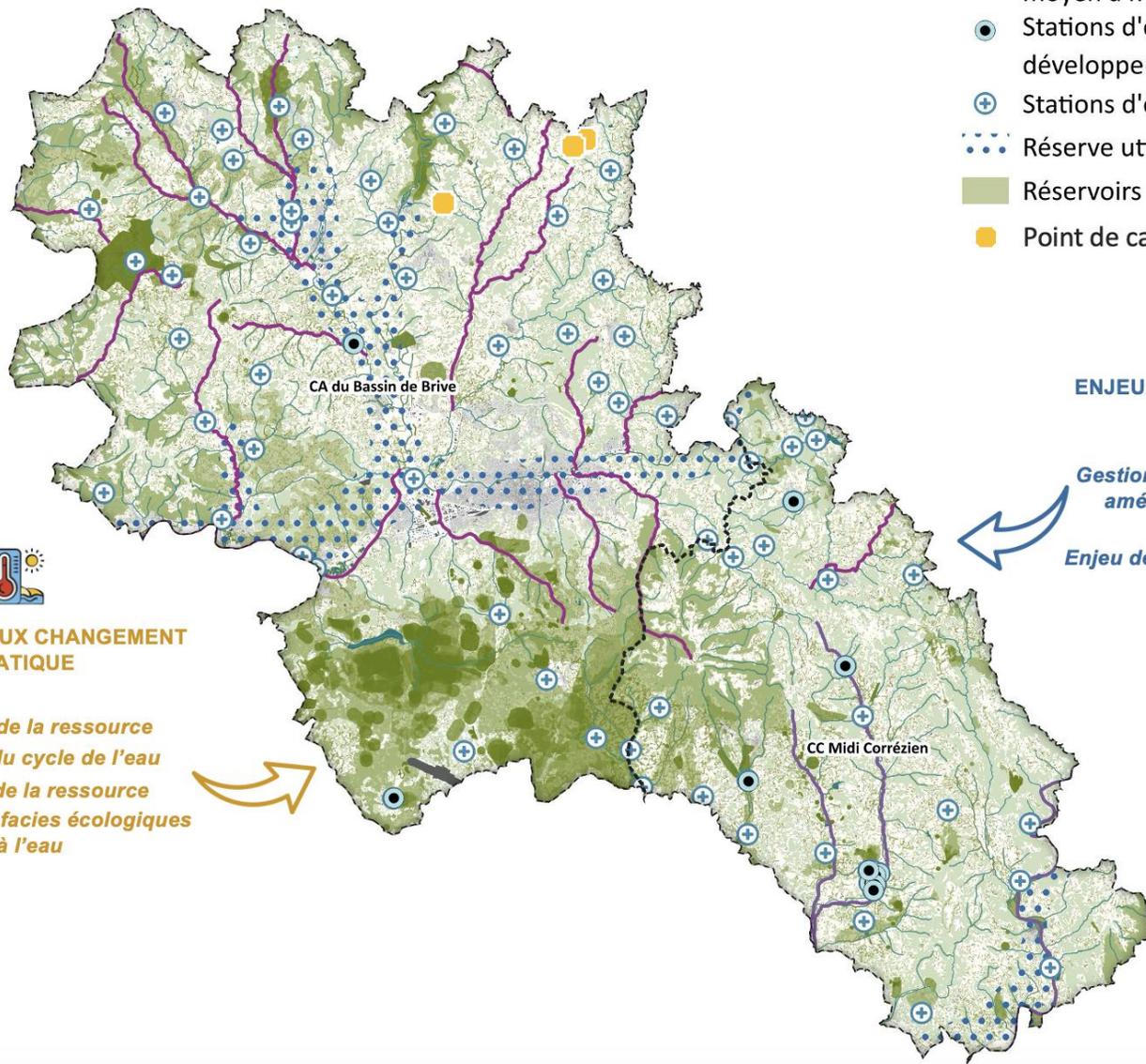


Un artisanat un acteur de l'économie locale, mais fragile

- Le nombre d'entreprises artisanales continue de croître depuis 2012
- Des enjeux forts de vieillissement des artisans posent de plus en plus l'enjeu de la transmission des entreprises et des savoirs-faires



LA TRAME ÉCOLOGIQUE : DES MILIEUX DIVERSIFIÉS, UN RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DENSE, DES PAYSAGES ATTRACTIFS ET DE QUALITÉ



- État écologique des masses d'eau moyen à mauvais
- Stations d'épuration à enjeux de développement
- ⊕ Stations d'épuration
- ⋯ Réserve utile des sols
- Réservoirs de biodiversité
- Point de captage « sensibles »



ENJEUX GLOBAUX ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Gestion de l'eau potable : maintien voir amélioration de la qualité de l'eau vulnérable
Enjeu de protection des captages en AEP



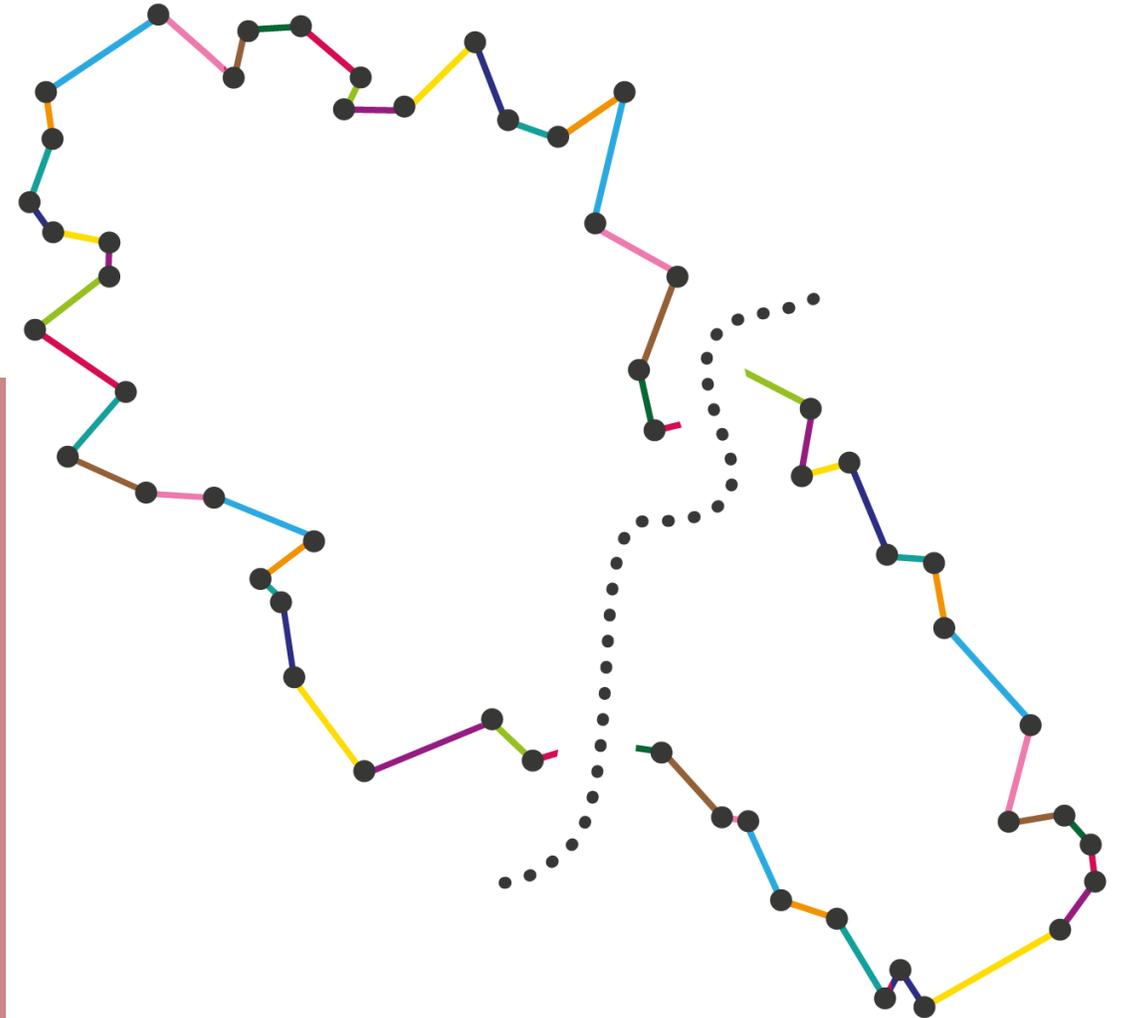
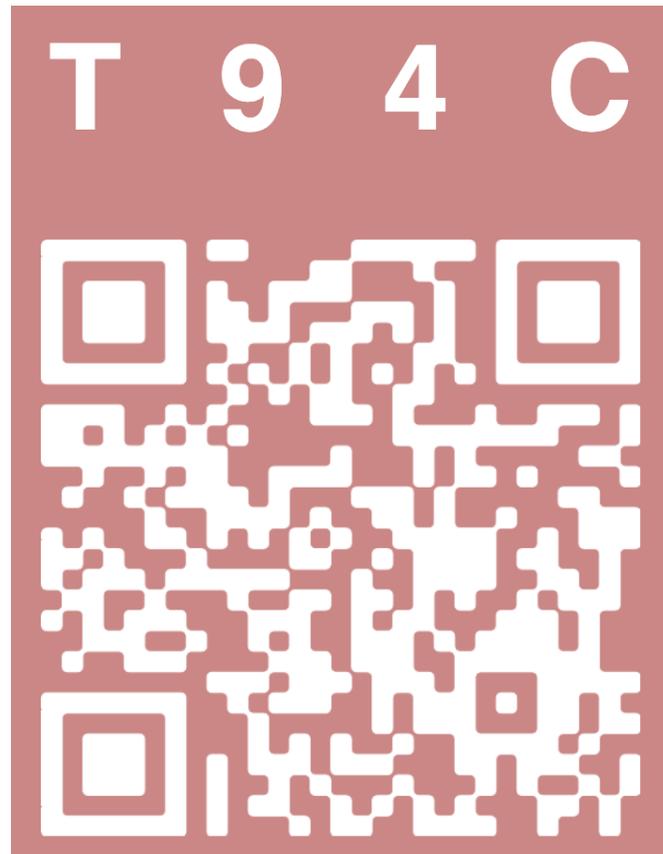
ENJEUX GLOBAUX CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dégradation de la ressource
Modification du cycle de l'eau
Raréfaction de la ressource
Modification des faciès écologiques liés à l'eau

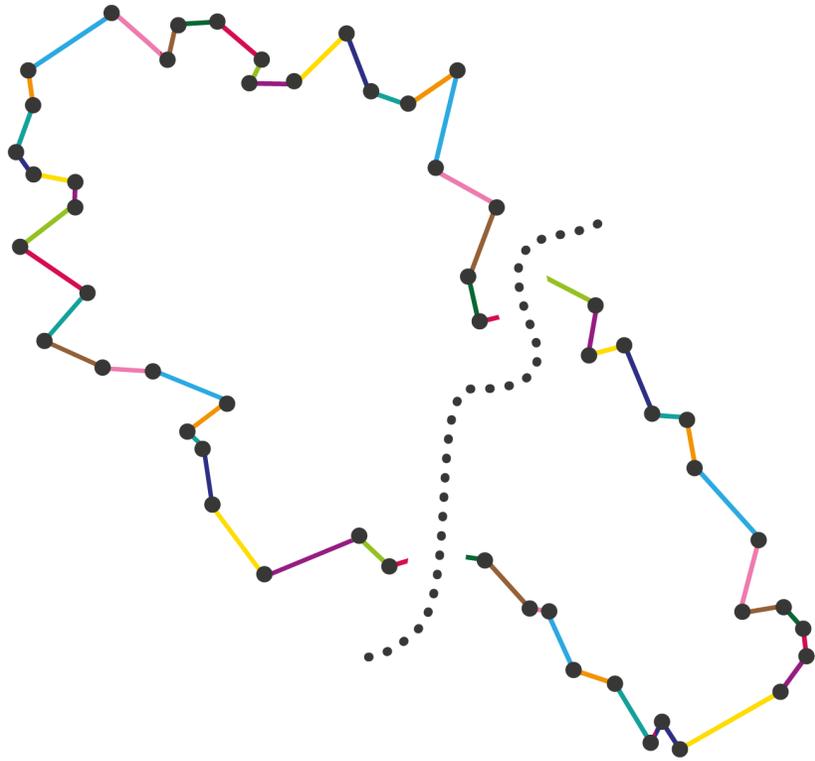
ATOUTS	FAIBLESSES
<p>Une ressource en eau actuellement disponible</p> <p>Une bonne capacité globale d'épuration à l'échelle du SCOT</p> <p>Une réseau hydrographique dense</p> <p>Réduction des pollutions et amélioration de la qualité de l'air</p> <p>Le taux de conformité physico-chimique et microbiologique d'eau potable est > 90%</p>	<p>Une qualité de l'eau majoritairement moyenne</p> <p>Présence des stations d'épuration à enjeux de développement et de risque de pollution</p> <p>Le risque de mouvements de terrain élevé (glissements)</p> <p>Des risques indépendants du fonctionnement du territoire (exemple : barrage)</p> <p>Une précarité énergétique du logement</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Valoriser les ressources liées à l'eau telles que les espaces forestiers, les prairies pour l'amélioration quantitative et qualitative</p> <p>Développer les solutions fondées sur la nature</p> <p>Un support naturel structurant</p> <p>Nouveaux modes sociétaux favorable à l'amélioration des nuisances et pollutions</p> <p>Augmentation des productions d'énergie renouvelable</p> <p>Projet d'ENR en cours</p> <p>Territoire favorable à la santé de la population</p>	<p>Une ressource en eau en raréfaction quantitative face au changement climatique</p> <p>Des communes avec des difficultés d'accueil d'épuration</p> <p>Un changement climatique qui fragilise les espèces et les milieux</p> <p>Un risque de feux de forêt en devenir (?)</p> <p>Une précarité énergétique en aggravation compte tenu de la crise du logement</p> <p>Fragilité de la population à travers la fragilité des ressources</p>

LE TERRITOIRE ET VOUS ?

<https://livecloud.online/join/T94C>



Le Projet d'Aménagement Stratégique





LES OBJECTIFS DU PAS

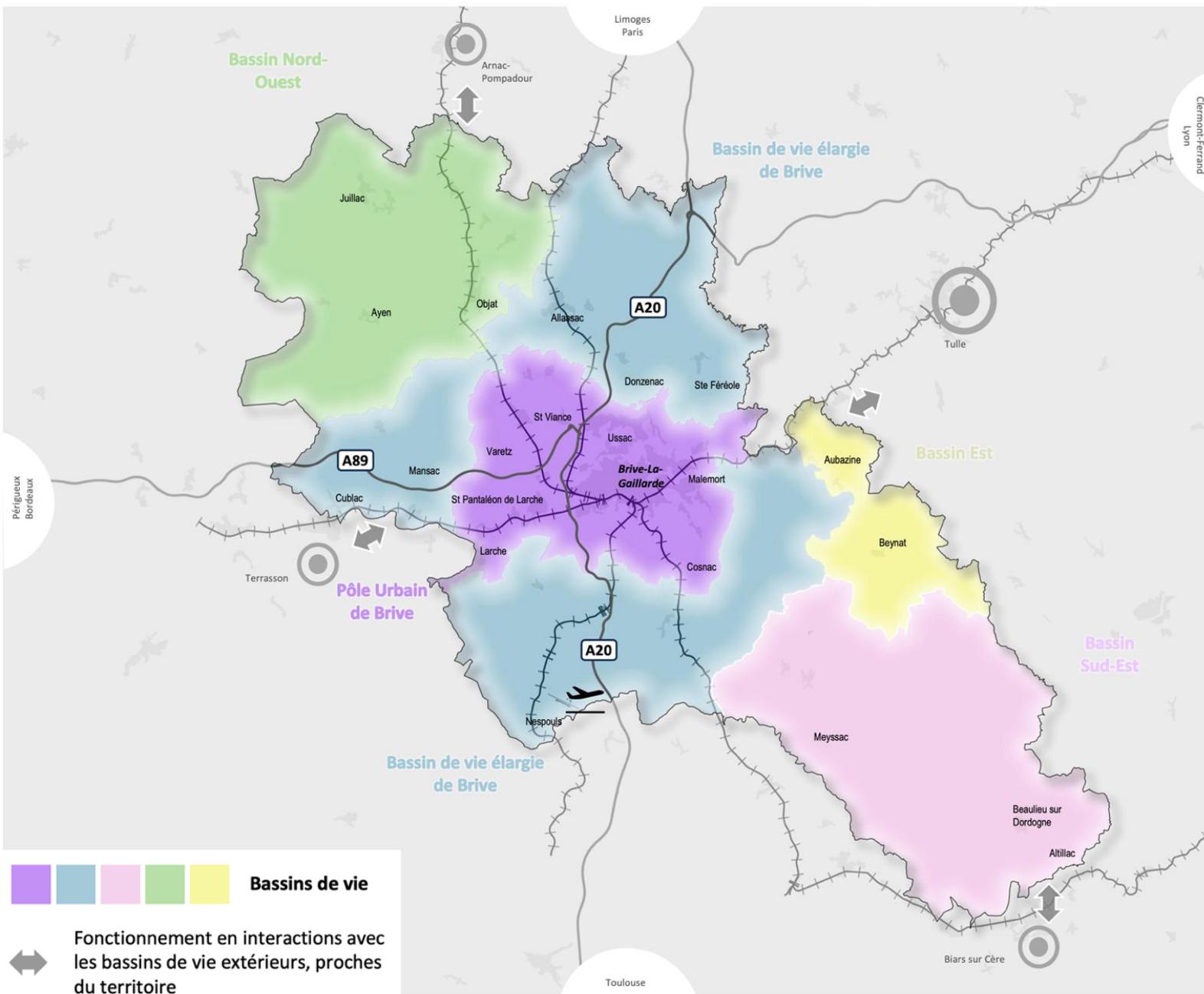
Il définit les orientations stratégiques pour le projet du territoire à moyen et long terme.

Grands axes du PAS

Document stratégique
Vision territoriale
Principes de développement durable

- Un territoire sûr de ses talents et potentiels économiques, qui accueille, rayonne et innove
- Préserver et valoriser la dynamique écologique locale comme support du bien vivre et du bien-être des habitants
- Affirmer l'attractivité du territoire selon un cadre vie de qualité et fonctionnel

POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE ET ESPRIT DU PROJET



- Un **carrefour stratégique** en Nouvelle-Aquitaine avec des connexions autoroutières et ferroviaires renforcées pour attirer **flux économiques, humains et touristiques**
- Des **secteurs d'excellence diversifiés** (agroalimentaire, armement, biotech, logistique) qui contribue à son **rayonnement**, une richesse de **produits agricoles locaux** et des **savoir-faires artisanaux** caractéristiques
- Des engagements forts dans la **transition écologique** : **gestion durable de l'eau**, stratégie **bas carbone**, préservation de la **biodiversité**...
- Une **revitalisation des centres-bourgs** et une **offre résidentielle de qualité** pour un **cadre de vie attractif**, qui joue sur la **complémentarité rural/urbain**
- La promotion d'un **tourisme vert et durable**, valorisant le **patrimoine** et les **paysages**

L'ambition d'un territoire d'avenir alliant dynamisme économique, durabilité environnementale et qualité de vie pour les habitants



AXE 1. UN TERRITOIRE SUR DE SES TALENTS ET POTENTIELS ECONOMIQUES, QUI ACCUEILLE, RAYONNE ET INNOVE

- Atouts économiques
- Innovation et attractivité
- Pôles économiques dynamiques
- Positionnement stratégique
- Destination économique de caractère
- Filières d'excellence
- Ecosystème d'entreprises à fortifier
- Activités primaires à soutenir et diversifier
- Tourisme durable comme atout économique
- Patrimoine naturel et culturel à valoriser

1.1. Promouvoir nos filières d'excellence, des écosystèmes productifs forts & un positionnement tourné vers l'innovation et des secteurs d'avenir

- Fortifier l'écosystème d'activités autours des filières d'excellence identitaires et des secteurs du territoire
- Organiser une armature économique lisible qui valorise le positionnement du territoire et donne de la capacité de développement qualifiant
- Développer l'offre pour se former, innover, stimuler l'entrepreneuriat et les synergies entre acteurs
- Soutenir l'artisanat innovant, redonner du souffle à l'artisanat de proximité, et accompagner la transmission

1.2. Soutenir nos activités primaires, créatrices de valeur ajoutée dans le territoire

- Préserver les espaces productifs agricoles
- Faciliter la diversification et promouvoir les filières locales
- Cultiver le lien entre activités primaires, industrie, et fonctions d'innovation, afin de s'adapter aux défis des différentes transitions

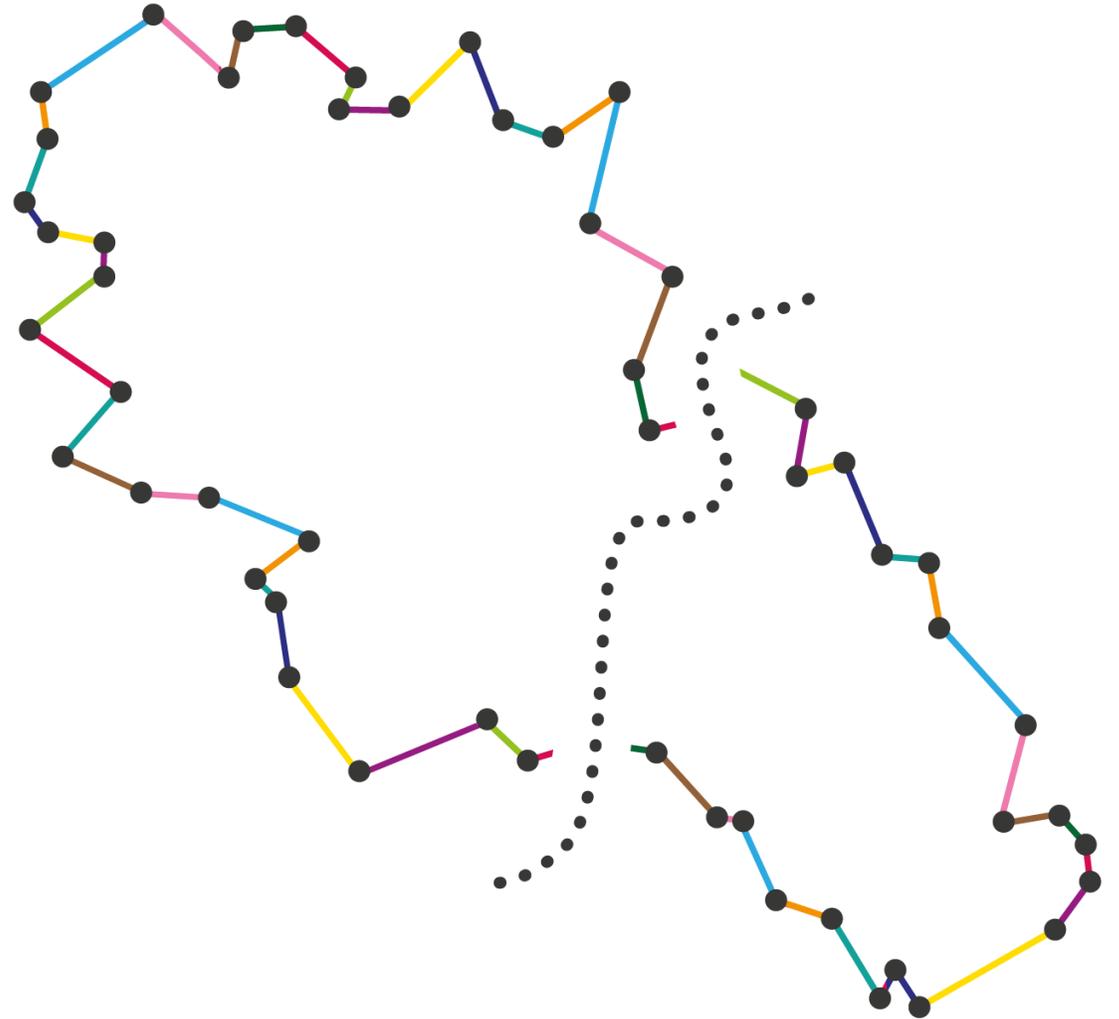


1.3. Développer le rôle économique d'un tourisme durable, qui valorise le bien vivre dans le territoire à travers sa dimension patrimoniale, culturelle et sportive

- Déployer le réseau d'activités et de découverte du territoire en entretenant les accroches fortes aux vallées de la Dordogne et de la Vézère
- Développer et diversifier l'offre d'hébergement pour valoriser le potentiel touristique du territoire
- Développer et valoriser les services et équipements touristiques
- Développer un tourisme durable et innovant



VOS REMARQUES, QUESTIONS, EXEMPLES, SUGGESTIONS





AXE 2. PRESERVER ET VALORISER LA DYNAMIQUE ECOLOGIQUE LOCALE COMME SUPPORT DU BIEN VIVRE ET DU BIEN-ETRE DES HABITANTS

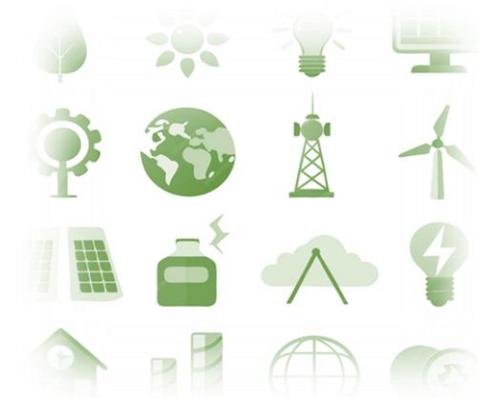
- Gestion de la ressource en eau
- Adaptation au changement climatique
- Stratégie bas carbone
- Dynamique écologique locale
- Services écosystémiques
- Qualité du cadre de vie
- Activités primaires à soutenir
- Patrimoine naturel et bâti à valoriser

2.1. Préserver durablement la ressource en eau, ses fonctionnalités et la dynamique des vallées en lien avec la trame bleue

- Gérer quantitativement les cours d'eau au regard des pressions liées au changement climatique et en réponse aux capacités du territoire
- Améliorer la qualité des cours d'eau et assurer leur continuité écologique
- Prendre en compte les têtes de bassin versant
- Protéger, restaurer et valoriser les milieux humides et associés

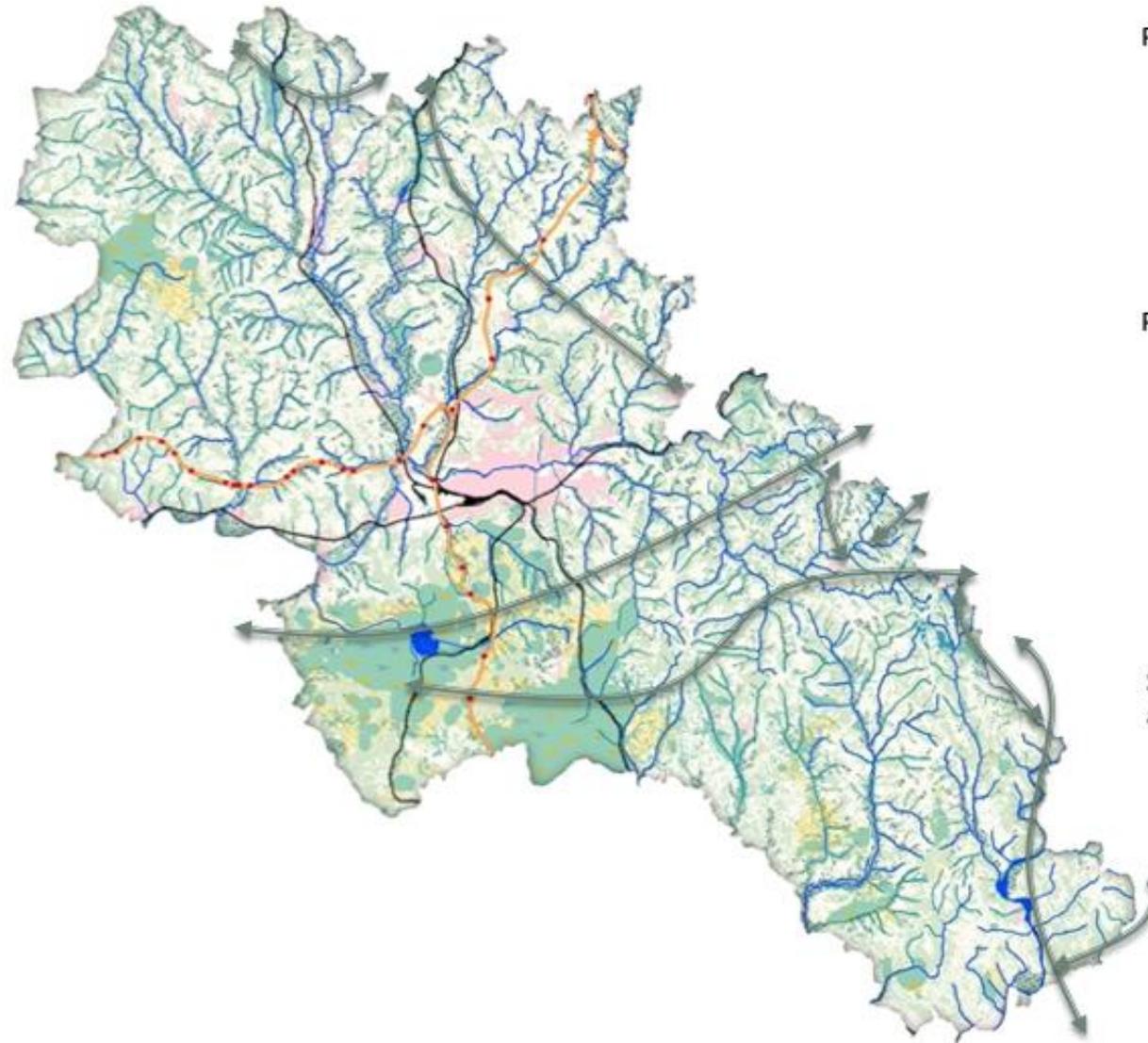
2.2. Répondre aux enjeux de la stratégie bas carbone pour s'intégrer dans la transition énergétique

- Capitaliser sur les ressources énergétiques du territoire
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre pour une amélioration de la qualité de l'air et du cadre de vie sur le territoire



2.3. Préserver et renforcer réservoirs de biodiversité les corridors écologiques et les espaces de perméabilité

- Préserver les réservoirs de biodiversité
- Préserver, renforcer et restaurer les corridors et les perméabilités écologiques
- Préserver les espaces écologiques identitaires du territoire
- Préserver la trame noire du territoire



Préserver les réservoirs de biodiversité

- Milieux aquatiques
- Milieux ouverts
- Milieux boisés

Préserver et renforcer les corridors écologiques

- Espaces de perméabilité milieux ouverts
- Espaces de perméabilité milieux boisés
- Cours d'eau
- Grands corridors
- Lutter contre les discontinuités

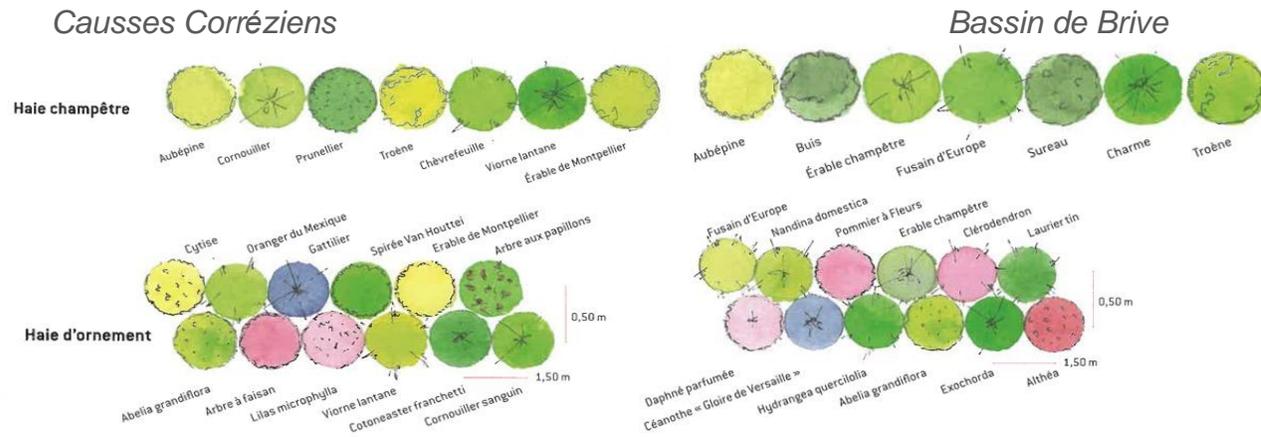
Soutenir des espaces agri-naturels comme valeur ajoutée du territoire

- Complexe boisement / bocage / espaces agricoles
- Renforcer les accroches urbaines / nature pour une valorisation de la nature en ville

Ces réservoirs et corridors impliquent des niveaux de protections différenciés, à préciser dans le DOO selon les sensibilités écologiques des milieux et vocations.

2.4. Conforter le support agro-forestier au service des sols vivants

- Maintenir la diversité forestière et de ses milieux associés en tenant compte des nécessités d'adaptation au changement climatique
- Garantir un réseau fonctionnel de haies



2.5. Valoriser les milieux spécifiques locaux fragiles en lien avec la protection des espèces emblématiques locales

- Protéger et valoriser des milieux spécifiques locaux fragiles tels que les causses, les charmaies et les chênaies pubescentes
- Protéger et maintenir des forêts de pente et des forêts âgées
- Mettre en place une Trame Noire à l'échelle du territoire



2.6. Développer un système de symbiose entre les aménagements urbains et les écrans naturels

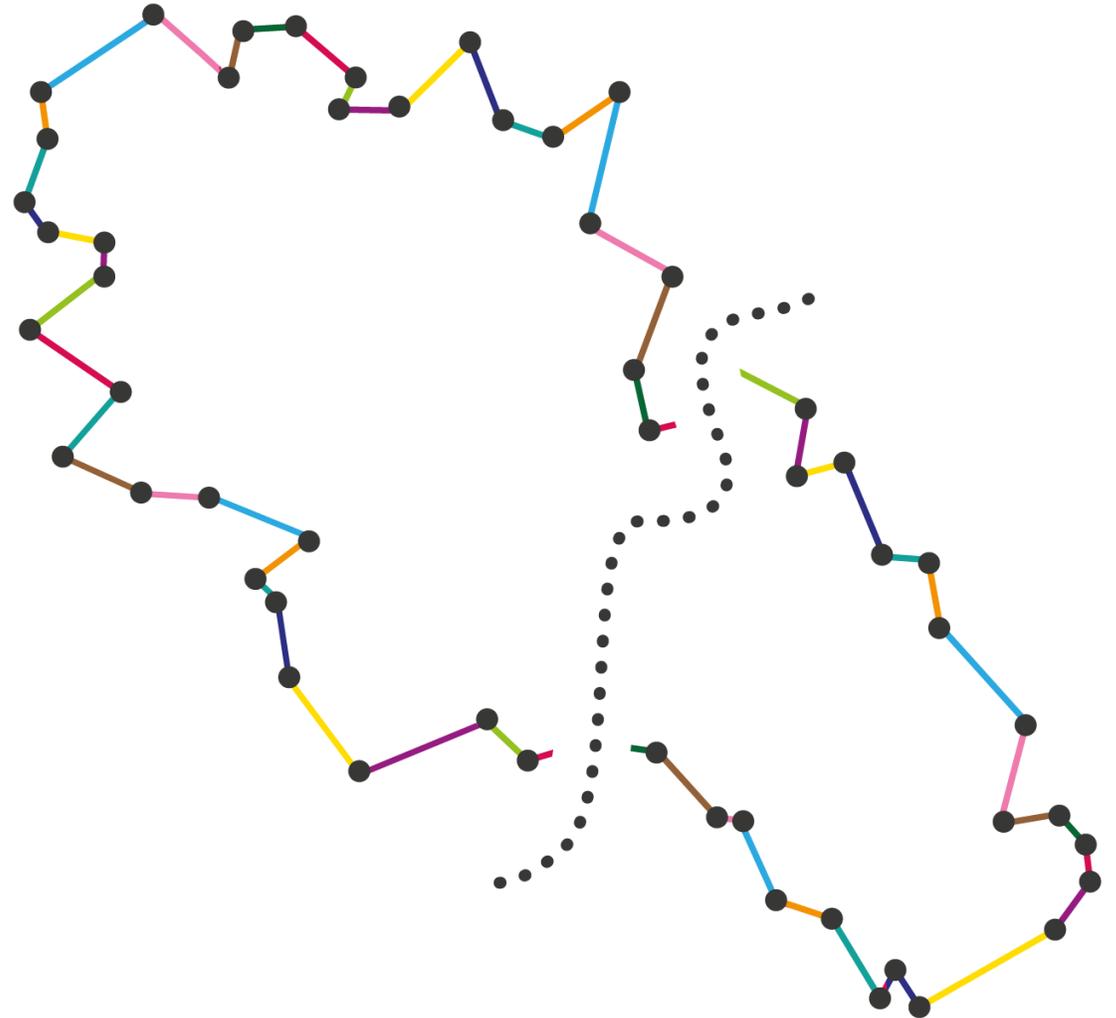
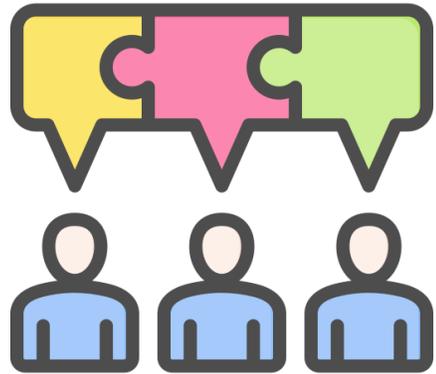
- Favoriser la désimperméabilisation et les initiatives de nature en ville
- Intégrer des solutions fondées sur la nature dans l'aménagement urbain



2.7. Préserver et valoriser les paysages naturels et le patrimoine bâti, comme supports de la biodiversité, de l'identité et de l'attractivité sud-corrézienne

- Adopter une approche intégrée entre paysages, protection de la biodiversité et qualité du cadre de vie
- Mettre en valeur l'accès visuel au paysage et les transitions entre espaces urbains et espaces naturels / agricoles
- Valoriser le patrimoine bâti sud-corrézien
- Les paysages et le patrimoine comme levier d'attractivité touristique

VOS REMARQUES, QUESTIONS, EXEMPLES, SUGGESTIONS



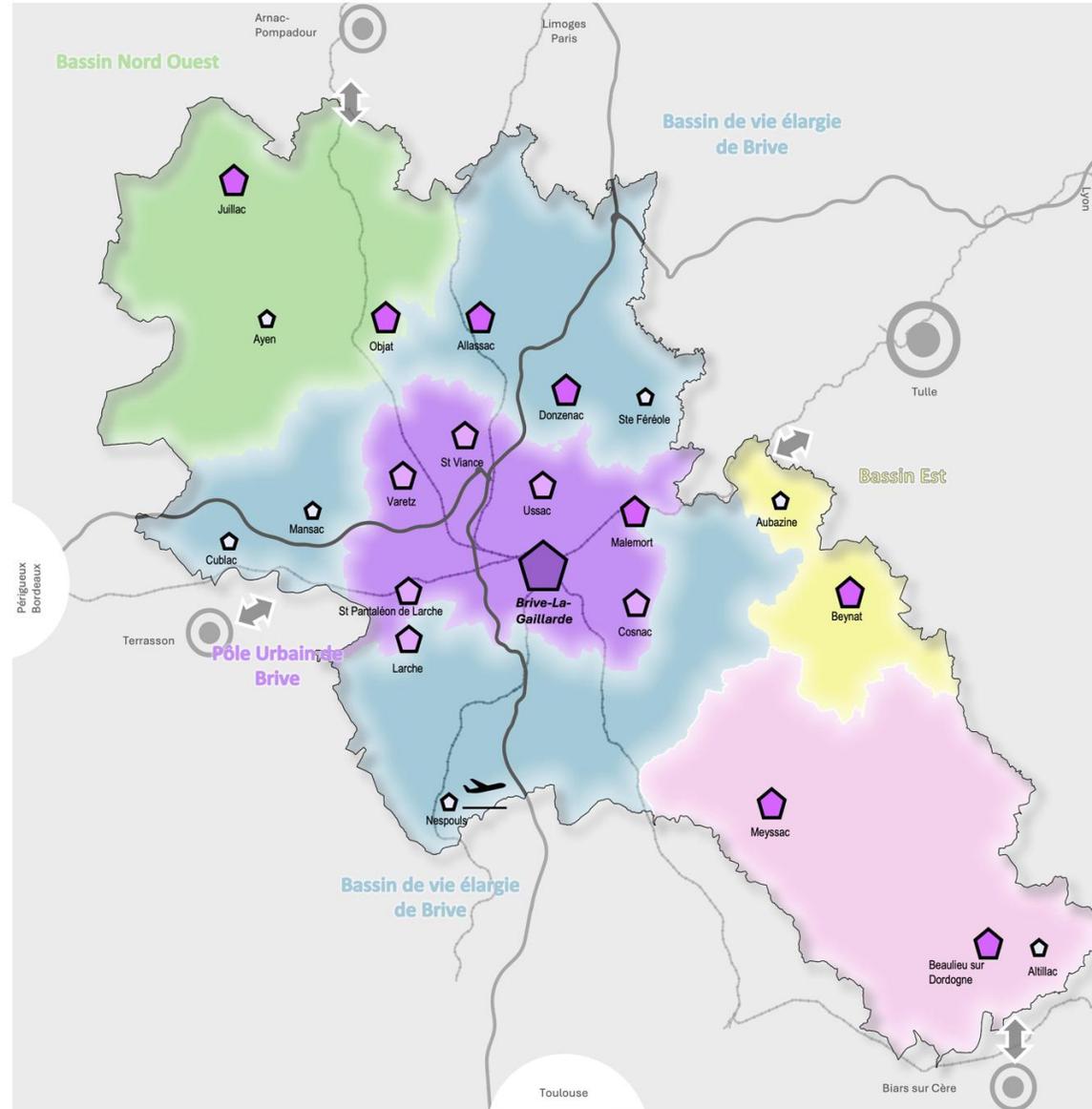


AXE 3. AFFIRMER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE SELON UN CADRE VIE DE QUALITE ET FONCTIONNEL

- Affirmer l'attractivité du territoire
- Cadre de vie fonctionnel et de qualité
- Armature selon des bassins de vie et des polarités
- Revitaliser les centres
- Optimiser les zones commerciales
- Mobilité durable
- Diversifier l'offre de logement
- Développement urbain durable
- ZAN, capacité dans l'enveloppe urbaine
- Transitions environnementale, énergétique, économique et sociétale

3.1. Une structuration territoriale dynamique

- Une armature territoriale lisible qui s'appuie sur des bassins de vie de proximité (dynamisme des services à l'échelle de proximité et accessibles à la population, offre de logements cohérente...)
- Renforcer le pôle principal
- Dynamiser les pôles d'équilibre
- Réaffirmer les pôles d'appuis
- Soutenir les pôles relais
- Garantir la vitalité des communes non pôles



Une armature urbaine organisée pour le dynamisme et l'irrigation en équipements-services (dont services de mobilité) du territoire et de ses différents bassins de vie de proximité.

=> Un maillage solidaire de bassins de vie et polarités urbaines fonctionnant en réseau avec des rôles complémentaires

Bassins de vie

- Pôle principal
- Pôles d'équilibre
- Pôles de proximité / d'appuis contribuant au rayonnement du pôle urbain
- Pôles Relais
- ↔ Fonctionnement en interactions avec les bassins de vie extérieurs, proches du territoire

L'ensemble des communes, y compris les communes rurales, contribuent au maintien et à l'étoffement des équipements/services, à la dynamisation du commerce, à la diversification du logement, et à la mise en valeur des spécificités locales

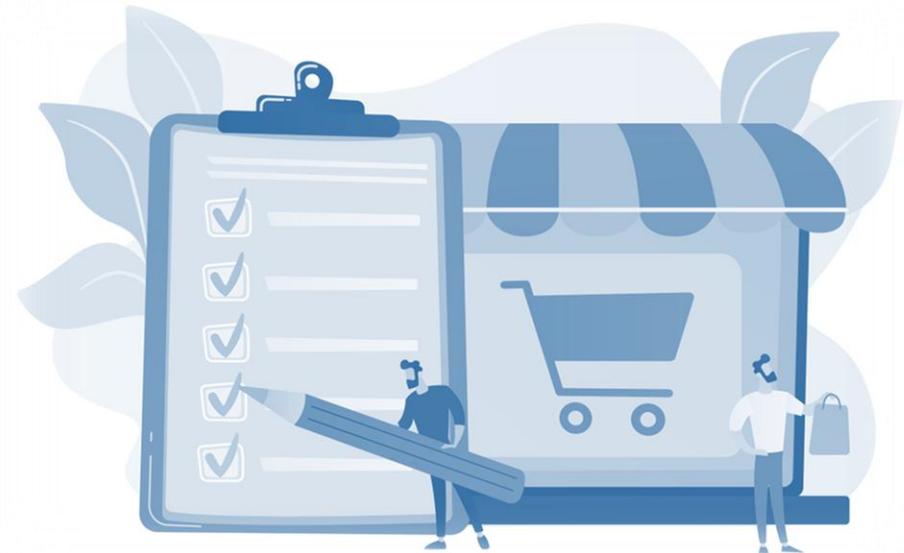
3.1. Une structuration territoriale dynamique

Des perspectives démographiques en cohérence avec un territoire actif et qui cherche à faire prospérer le multigénérationnel

- 2020-2045 : +0,28 %
- 2045 = 129 000 habitants soit +8 800 hab (+350 hab/an)
- 2045 = 81 065 log soit +11 334 log (+472 log/an)

Ces chiffres prennent en compte le vieillissement, la diminution de la taille des ménages, le taux de logement vacant, la part de résidences secondaire, le renouvellement du parc de logement, etc.

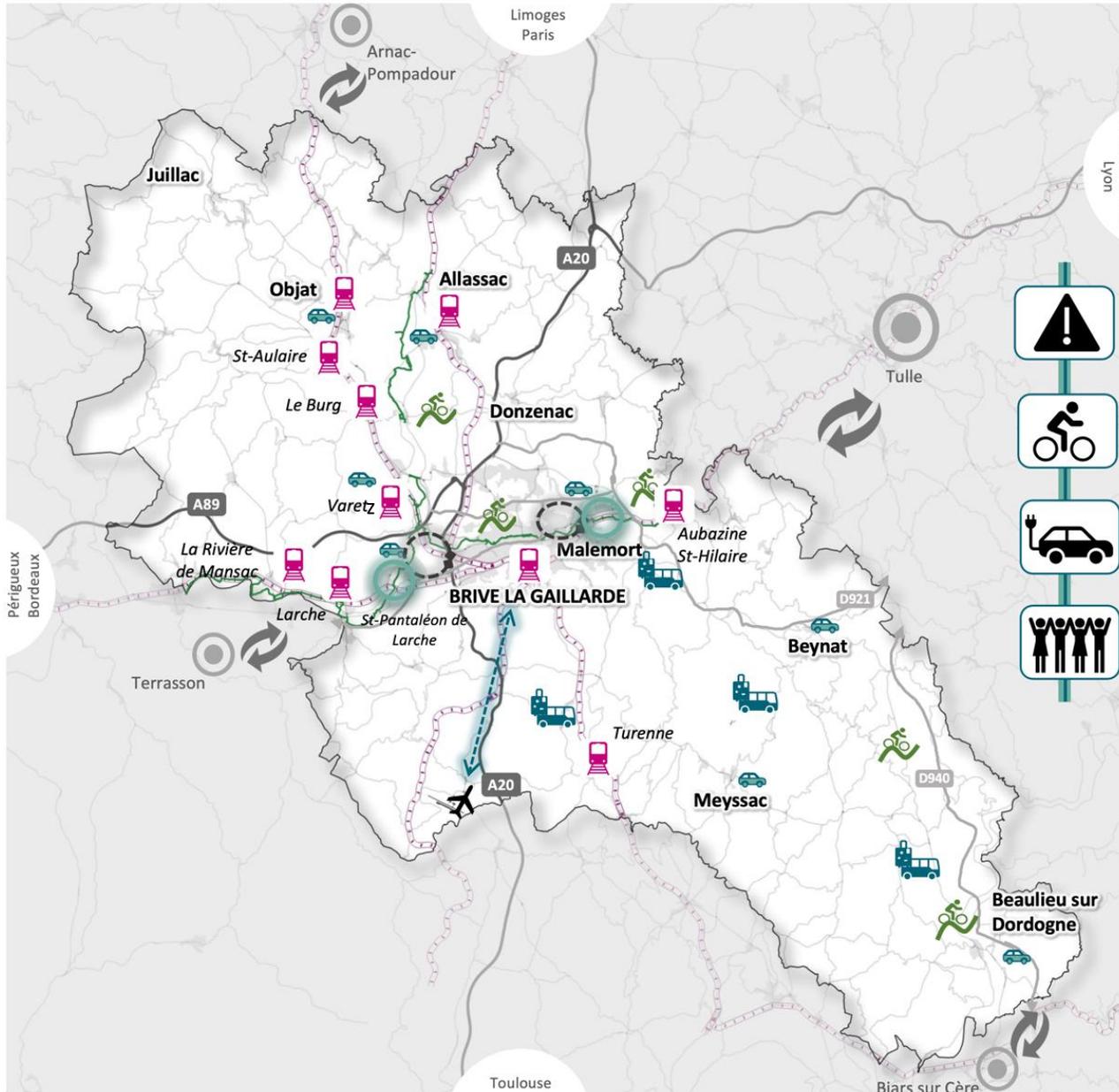
Une politique commerciale qui revalorise la proximité et assure une évolution qualitative et maîtrisée des espaces commerciaux de périphérie



3.1. Une structuration territoriale dynamique

Une stratégie globale pour une mobilité durable et accessible (adaptée aux contextes du territoire)

- Renforcement de l'accessibilité du territoire
- Renforcement de l'irrigation interne



- Réseau ferré national
- Autoroutes
- Départementales structurantes
- Départementales
- Voies vertes réalisées et/ou en développement
- Renforcer les haltes/gares ferroviaires
- Assurer une liaison aéroport et autres transports
- Favoriser le co-voiturage quotidien intra-territorial
- Renforcer les pôles multi-modaux existants
- Poursuivre le développement d'un réseau de voies vertes
- Favoriser les mobilités touristiques
- Fluidifier les déplacements via les projets de déviation de Varetz, du contournement de Brive, et du contournement de Malemort
- Soutenir sur l'ensemble du territoire :
 - La sécurisation des axes et des usages
 - Le développement des modes doux
 - L'électro-mobilité
 - Les initiatives de déplacement en commun



3.2. Diversité résidentielle pour des besoins diversifiés

- Développer une offre de logements diversifiée et de qualité, adaptée à l'ensemble des besoins
- Développement de l'offre sociale



3.3. Un aménagement urbain de qualité qui vise à réduire l'artificialisation des sols

- Mobilisation prioritaire des capacités d'accueil au sein de l'enveloppe urbaine existante

Le territoire contribue, à son niveau et sur la temporalité de sa programmation, à une trajectoire vers le ZAN à échéance 2050 promue par la Loi Climat et Résilience.

Rappel : 2011-2020 = 975ha (Cerema)

Objectif 2021-2045 : 772ha dont environ de l'ordre de 78% pour l'habitat, 16% pour l'économie et 5% pour les infrastructures structurantes

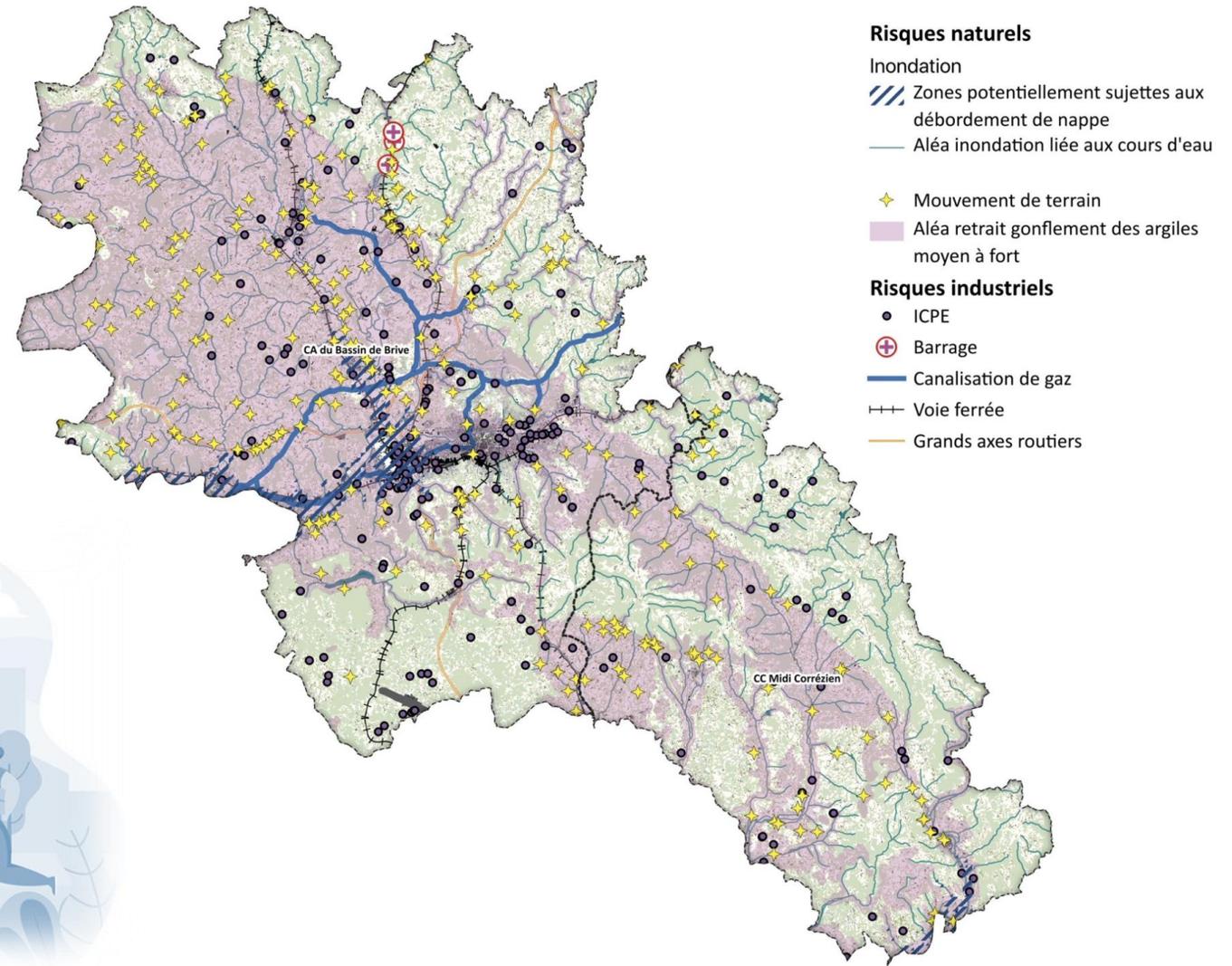
2021-2031 : 52% de réduction = 468 ha

- Densifier de manière acceptable

3.4. Promouvoir un cadre de vie de qualité qui intègre les enjeux de l'urbanisme favorable à la santé

Synthèse des enjeux liés aux risques (Traitement E.A.U)

- Favoriser la santé et le bien-être des habitants
- Valoriser la cohésion sociale et la convivialité des espaces urbains
- Préserver l'environnement et maîtriser les risques dans un contexte de changement climatique



VOS REMARQUES, QUESTIONS, EXEMPLES, SUGGESTIONS

